



Bulletin d'information

Bien Vivre à la Salvetat

N° 9

JUIN 2012

DANS CE
NUMÉRO :

Editorial 1

Le baromètre de la
« chaise vide » 1

Le printemps du
béton... et des ar-
bres abattus... 2

Antenne relais de
l'Apouticayre : la
colère des riverains 3

Tisséo ligne 55 : des
problèmes d'horai-
res ! 3

Les Portes de Gas-
cogne : suite et... 4
non fin...

Ecole en danger :
quelques préci-
sions... 4

Vos élus BVS 4

Contacts 4

Editorial

L'actualité de notre association tourne autour des difficultés que nous rencontrons pour rééditer la « Fête du Livre ». En effet, M. le Maire, malheureusement soutenu par sa garde rapprochée, ne souhaite pas que nous l'organisions, et nous annonce à chacune de nos demandes :

- ♦ qu'une autre association salvetaine va organiser le même type de manifestation
- ♦ et que la salle Boris Vian n'est pas disponible aux dates souhaitées par BVS.

A tel point que lorsque des bénévoles de l'association se sont rendus en mairie pour consulter le planning d'occupation, on ne leur a pas permis de le consulter !

LA PETITION

Pour faire face à cette décision autoritaire, que nous jugeons indigne d'un élu PS, les membres de BVS ont décidé de lancer une pétition afin d'en informer la population et de connaître leur avis.

Le constat est clair : à ce jour, près de 900 signatures !

Dès que nous exposons la situation, les Salvétains qui nous réservent leur meilleur accueil comprennent bien les motivations peu glorieu-

ses de notre maire et nous apportent leur soutien.

C'est également l'occasion pour BVS d'échanger avec la population qui en profite pour nous faire part de ses problématiques du quotidien dans notre commune, parmi lesquelles la sécurité, la circulation, la difficulté de dialogue avec les élus, le stationnement, le coût de la future station d'épuration, Nous en prenons bonne note et ne manquerons pas d'en tenir compte dans l'avenir.

ET LA SUITE ?

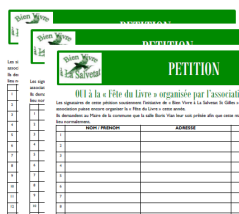
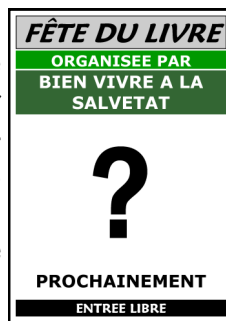
Face à ce mouvement de soutien et afin de contester les méthodes, jugées autoritaires, de M. le Maire, les membres de BVS ont décidé de tout faire pour que leur « Fête du Livre » puisse avoir lieu en 2012.

De la même manière que BVS n'a jamais eu besoin de subvention municipale pour fonctionner, nous arriverons à nous passer de la salle que M. le Maire nous refuse. Dans ce contexte, la « Fête du Livre » de BVS aura vraisemblablement lieu en extérieur. Le côté positif, c'est que grâce à l'obstination de M. le Maire, il y aura, cette année, deux manifestations culturelles autour du « Livre », pour le plus grand plaisir des Salvétains et des habitants des communes voisines.

Rendez-vous à la rentrée pour plus d'informations et, en attendant, nous vous souhaitons de bonnes vacances !



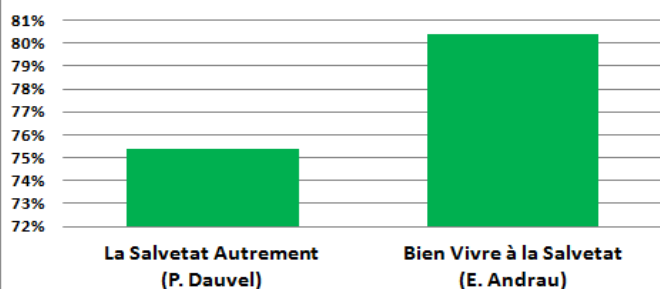
François Arderiu



Le baromètre de la « chaise vide »

TAUX DE PRESENCE DES ELUS

Conseils Municipaux de 03/2008 à 03/2012



Si vous possédez des livres dont vous souhaitez vous défaire, nous pouvons les récupérer... Contactez-nous !

Le printemps du béton... et des arbres abattus...



« Le problème de la saturation et de la sécurité sur les axes de circulation de notre commune devient majeur aux yeux des habitants. »

Ceux qui se promènent dans les rues de La Salvetat Saint-Gilles auront certainement remarqué la poussée des panneaux de permis de construire qui fleurissent depuis ce début d'année, annonçant de nouvelles résidences.

Le relevé des panneaux présents sur notre commune, **sans compter ceux en prévision**, conduit au bilan suivant:

549 nouveaux logements

Cela représente:

- ◆ 45 000 m² de surfaces habitables,
- ◆ plus de 1 500 habitants supplémentaires,
- ◆ au moins 1 000 voitures de plus.

Dans quel intérêt ? Il est vrai que cette urbanisation galopante n'est que la conséquence du PLU tant désiré par MM. Dauvel et Chagniot et validé en 2010 par l'équipe majoritaire, malgré la contestation exprimée par les 520 signataires de la pétition organisée par BVS.

Pour accueillir ces nouveaux habitants, aucune anticipation n'est faite en termes d'équipements publics et routiers. **Le problème de la saturation et de la sécurité sur les axes de circulation de notre commune devient majeur aux yeux des habitants.** Et pourtant, on continue d'augmenter la population jusqu'à l'asphyxie totale.

Les avenues de Gascogne, des Pyrénées et du

Château d'eau vont devoir absorber ce nouveau trafic, et à ce jour aucun projet pour sécuriser les déplacements des piétons et des vélos ou pour réduire la vitesse des véhicules sur ces axes.

Autre problème qu'il va falloir gérer : **le stationnement**. Aujourd'hui, les résidences ne prévoient guère plus d'un emplacement par logement, alors que chaque foyer possède en moyenne deux véhicules. La solution actuelle qui consiste à implanter partout des potelets métalliques anti-stationnement va vite atteindre ses limites.

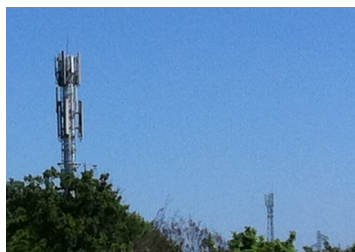
A ce rythme là, La Salvetat Saint-Gilles va rapidement compter 10 000 habitants et les seuls bénéficiaires seront M. le Maire et ses adjoints qui pourront ainsi voir augmenter leurs indemnités de fonction !

	Promoteur	Nb de logements
1	CHALETs	78
2	URBAT	136
3	D4 PROMOTION	26
4	ANTEA	42
5	URBIS	123
6	URBIS	138
7	SCCV GASCOGNE	6



Antenne relais de l'Apouticayre : la colère des riverains

Une antenne de téléphonie mobile doit être installée prochainement avenue du Grand Bois à proximité du collège et de nombreux logements. Le « Collectif Antenne Apouticayre Paradets » qui s'est créé pour l'occasion a appelé le 9 mai 2012 les Salvétains à manifester leur opposition à l'implantation de cette antenne.



Que dire de ces antennes ? La résolution 1815 du conseil de l'Europe du 27 Mai 2011 incite les états de l'union européenne à abaisser les seuils d'exposition des antennes relais à 0,6 Volts par mètre puis 0,2 V/m. Ce que se refusent à faire jusqu'à présent la France et certains élus socialistes.

Selon des études rédigées par des scientifiques indépendants (non liés à des entreprises de téléphonie), la toxicité de la téléphonie est un fait établi. Les risques liés à la puissance des ondes électromagnétiques sont : insomnies, vertiges, maux de têtes, maladies à dégénérescence neurologique (par exemple maladie d'Alzheimer), épilepsie, cancers tels que leucémies et tumeurs du cerveau. Ces risques sont directement liés aux antennes relais et aux téléphones portables, au-dessus d'une utilisation

LA POSITION DE BVS

Lors du conseil municipal du 13 février 2012, les élus de BVS ont été les seuls à voter contre la signature du bail avec Orange, au motif que les riverains n'avaient pas été consultés. Nous ne pouvons que soutenir et encourager ce type d'initiative organisée par des citoyens soucieux de leur cadre de vie, d'autant plus que plusieurs communes environnantes osent refuser ces antennes.

tion de plus de 27 minutes par jour pendant une durée de 10 ans au moins. Les maladies provoquées par ces types d'ondes touchent plus le cerveau des enfants que celui des adultes. Aussi nous ne comprenons pas pourquoi ces antennes sont souvent situées près d'écoles, de collèges, ...

Plusieurs associations se sont montées suite à des projets d'installation d'antennes sans concertation avec les riverains concernés. Il est important de signaler que les lobbies industriels de la téléphonie mobile font régulièrement des études rassurantes, généralement financées par eux-mêmes, ce qui n'est pas sans rappeler certaines fausses études commanditées par les industries du tabac (non nocivité des cigarettes) ou de l'industrie pharmaceutique (médiator).

+ d'info : collectif-caap.blogspot.fr
antennes31.over-blog.com
www.robindestoits.org

Tisséo ligne 55 : des problèmes d'horaires !

Au-delà du fait que les habitants des secteurs Apouticayre / Paradets / Hauts de Saint-Gilles ne soient plus desservis par la ligne 55, BVS a été interpellée par des Salvétains, qui nous ont fait part de leurs difficultés à utiliser les transports en commun vers Toulouse, en raison d'horaires inadaptés.

Nous avons alors procédé à l'étude des temps nécessaires pour effectuer le trajet « 55-La Salvetat-Mairie / Toulouse-Arènes » à l'aller comme au retour, avec une correspondance à

Colomiers-SNCF (TER ou 64) ou à Plaisance-Monestié (65 ou 67).

Une analyse rapide permet de mettre en évidence les deux points suivants :

1/ L'offre de transport « La Salvetat vers Toulouse » n'est pas satisfaisante les après-midi en semaine, et surtout toute la journée du samedi (à l'aller comme au retour), **alors même qu'il y a une demande forte de la part des jeunes sur cette journée.**



2/ Pour les temps de parcours supérieurs à 55 minutes, se pose le problème de la double tarification. En effet, un titre de transport Tisséo permet d'effectuer 3 correspondances sur 3 lignes différentes pendant seulement 1 heure à partir de la première validation. Cette dernière condition n'étant pas réalisable pour achever le trajet « Arènes vers Centre-ville », il nous semble anormal que les usagers salvétains soient tenus de payer deux fois plus cher pour rejoindre Toulouse.

Extrait de l'étude des temps de parcours.

Le dossier complet est disponible sur notre blog !

Samedi	Vers Toulouse-Arènes (via Colomiers)				
Mairie La Salvetat	14:14	15:14	16:14	17:14	18:14
Colomiers Gare SNCF	14:35	15:35	16:35	17:35	18:35
	64	TER	64	64	TER
Colomiers-SNCF	14:49	15:55	16:49	17:40	18:55
Toulouse-Arènes-SNCF	15:21	16:09	17:19	18:10	19:09
Temps de parcours	1:07	0:55	1:05	0:56	0:55

Ce dossier a été transmis par les élus BVS à la direction de Tisséo-SMTC.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer la suite donnée à cette demande.

Vous pourrez entendre, ici et là, la communication de notre Maire de La Salvetat et évidemment de celui de Plaisance, certes plus feutrée, nous dire que ce centre commercial va ouvrir dès 2015.....

Il faut dire, qu'en catimini, et dans une opacité bien entretenue depuis près de 7 ans maintenant, le promoteur Unibail, et ses deux serveurs que sont donc ces deux Maires, viennent de faire un bon coup !

Se servant du prétexte d'un nouvel aménagement de la ligne de bus 55, la RD 24 (descendant sur Plaisance, via « les Ocrelines ») a été mise en sens unique. Prélude à sa disparition et à l'amorce camouflée du commence-

ment des travaux. La prochaine étape devrait en être la RD82 (celle desservant La Salvetat, en provenance du Perget), et il est fort à parier que la procédure se fera dans le plus grand silence, ou sous un autre prétexte bénin.



D'où la manifestation du 12 mai dernier organisée à l'initiative du Collectif citoyen « Non aux Portes de Gasco-

gne » pour dénoncer cette « entourloupe ». De nombreux habitants, dont nombre de membres de BVS, se sont mobilisés pour continuer à s'opposer à ce projet local.

Ces routes départementales, sont, via le Conseil Général, des biens publics. Elles n'ont pas vocation à être bradées au secteur privé sans autre procédure et explication.

Alors, à l'épreuve des faits et de nombre d'études, comment se fait-il que les Maires PS de La Salvetat et de Plaisance, s'obstinent à porter des projets aussi dévastateurs, dans la démesure de la finance et de la grande distribution... ?

+ d'info : www.gardaremlamenude.com

Ecole en danger : quelques précisions...



Contrairement à l'information publiée dans le « Salvetat Infos » n°67 de Mai 2012, il n'est pas prévu de fermeture de classe à l'école maternelle Marie Curie. C'est l'école élémentaire Condorcet qui est menacée à la rentrée en raison d'une baisse des effectifs.

A la maternelle, c'est plutôt le sureffectif qui pose problème (près de 30 élèves par classe) et qui nécessiterait une ouverture de classe.

Mais pour cela, il faut s'opposer à la règle de **globalisation des effectifs scolaires**, qui conduit à lisser les effectifs sur tous les groupes scolaires de la commune et par conséquent à déplacer des élèves vers une école qui n'est pas celle de leur quartier.

Dans tous les cas, pour obtenir une ouverture de classe, il faut se faire entendre !

Et sur ce point, M. Dauvel et son adjointe au Scolaire, Mme Vacher, s'illustrent par leur silence. Quelle est donc la position de M. le Maire sur ce dossier ?

Vos élus BVS

- ◆ Eliane ANDRAU
- ◆ Thierry BERGOUGNIOU
- ◆ Alain LUMEAU
- ◆ François ARDERIU

**Envie de nous rejoindre, de nous soutenir financièrement, de nous aider à distribuer, ...
Contactez-nous !**



Contact :
bvsalvetat@orange.fr
05.61.86.27.23



BULLETIN D'ADHESION

à retourner à : Alain Lumeau - 13 Avenue des Pyrénées
31880 La Salvetat Saint Gilles

Je souhaite adhérer à l'association « Bien Vivre à la Salvetat ».
Cotisation annuelle : **Indiv. : 10€ / an - Famille 20€ / an**

NOM : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____
Ville : _____
Téléphone : _____
E-mail : _____

Blog : <http://bienvivrealasalvetat.blogspot.com/>

Téléchargez ce bulletin (en couleur)
en scannant le code ci-contre.